

COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DES BAUX-ALPILLES
COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 JUIN 2018
A 18h00 A MAS BLANC DES ALPILLES

L'an deux mille dix huit

et le vingt juin,

à dix-huit heures, le Conseil communautaire de cette Communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle des fêtes de Mas Blanc des Alpilles, sous la présidence de M. Hervé CHERUBINI, Président.

Présents : Mmes et MM. Danièle AOUN, Gilles BASSO, Michel BLANC, Maryse BONI, Marie-Pierre CALLET, Michel CAVIGNAUX, Hervé CHERUBINI, Pascal DELON, Yves FAVERJON, Michel FENARD, Michel GALLE, Gérard GARNIER, Régis GATTI, Anne GAZEAU-SECRET, Laurent GESLIN, Pierre GUILLOT, Jacques JODAR, Pascale LICARI, Jean MANGION, Inès PRIEUR DE LA COMBLE, Aline PELISSIER, Alice ROGGIERO, Jean-Denis SANTIN, Jack SAUTEL, Sylvette SCIFO-ANTON, Benoît VENNIN et Denise VIDAL.

Excusés : Mmes et MM. Nadia ABIDI, Christine GARCIN-GOURILLON, Jacques GUENOT, Stéphan GUIGNARD, Françoise JODAR, Henri MILAN et Bernard WIBAUX.

Procuration :

- de M. Patrice BLANC à Mme Alice ROGGIERO ;
- de M. Michel BONET à M. Michel BLANC ;
- de M. René FONTES à Mme Aline PELISSIER ;
- de Mme Patricia LAUBRY à M. Hervé CHERUBINI ;
- de Mme Chantal LEMOIGNE à M. Régis GATTI ;
- de Mme Gisèle PERROT-RAVEZ à M. Yves FAVERJON.

Secrétaire de séance : M. Laurent GESLIN

Avant de commencer l'ordre du jour proprement dit, Monsieur Laurent GESLIN, Maire de Mas-Blanc-des-Alpilles, a accueilli les élus, membres du Conseil Communautaire.

ORDRE DU JOUR

1. Election du secrétaire de séance

Monsieur Laurent GESLIN a été élu secrétaire de séance à l'unanimité des voix.

2. Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire en date du 29 mai 2018

Le procès-verbal du Conseil communautaire en date du 29 mai 2018 n'a appelé aucune observation de la part des élus présents et a été voté à l'unanimité des voix.

3. Décisions du Président

Monsieur le Président a présenté au Conseil communautaire les décisions suivantes :

34/2018	Attribution de la mission de contrôle technique pour la réhabilitation de l'ancienne bergerie du château de Montauban à Fontvieille en Maison de l'Amandier
35/2018	Convention de mise à disposition de matériels à titre gracieux – Les Baux de Provence
36/2018	Convention de mise à disposition de matériels à titre gracieux - Fontvieille
37/2018	Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension N°4 de la ZA de la Massane à Saint Rémy de Provence
39/2018	Conclusion d'un contrat Affranchigo Forfait avec la Poste – Bureau d'information touristique de Mouries
40/2018	Conclusion d'une convention d'autorisation de servitude de tréfonds et de passage pour la pose de canalisation sous le canal des Alpilles appartenant au SICAS
41/2018	Contrat de location relatif au photocopieur CANON avec la société CM CIC Leasing
42/2018	Contrat de maintenance relatif au photocopieur CANON avec la société Fac-Similé
43/2018	Convention portant sur les prestations de nettoyage des locaux du siège de la CCVBA avec la société ONET Propreté et Services

4. Délibération n° 112/2018 – Election des membres de la commission d'appel d'offres CAO à caractère permanent et de la commission marché à procédure adaptée (MAPA)

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil communautaire :

- **de ne pas procéder** au scrutin secret et de voter à main levée ;

Par : **POUR : 33 voix - unanimité des suffrages exprimés.**

Il est ensuite procédé au vote :

- Nombre de votants : 33 votants ;
- Suffrages exprimés : 33 suffrages exprimés.

La liste déposée par M. Benoît VENNIN obtient 33 voix.

A la suite de l'attribution des sièges, la liste déposée par M. Benoît VENNIN obtient 10 sièges, le Conseil communautaire, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, décide :

- **de déclarer** ainsi élus au sein de la commission d'appel d'offres (CAO) et marché à procédure adaptée (MAPA) selon l'ordre de la liste déposée par M. Benoît VENNIN :
 - Mmes et MM. Benoît VENNIN, Michel BLANC, Marie-Pierre CALLET, Michel CAVIGNAUX et Michel GALLE, membres titulaires ;
 - Mmes et MM. Bernard WIBAUX, Jean-Denis SANTIN, Jacques JODAR, Jacques GUENOT et Gérard GARNIER, membres suppléants.
- **d'autoriser** Monsieur le Président à exécuter cette délibération et à signer tout document s'y rapportant.

Par : **POUR : 33 voix – Unanimité des suffrages exprimés**

5. Délibération n°113/2018 - Modification du mode de gestion du service public assainissement sur la commune de Fontvieille – Gestion en régie

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil communautaire :

- **d'approuver** le principe d'une gestion en régie du service assainissement de la Commune de Fontvieille ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de cette procédure de gestion en régie.

Par : **POUR : 33 voix – Unanimité des suffrages exprimés**

6. Délibération n°114/2018 – Signature des contrats d'emprunts pour les budgets annexes assainissement

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil communautaire :

- **de retenir** les propositions de financement du Crédit Agricole Alpes-Provence exposé ci-dessus ;
- **d'autoriser** le Président à signer les deux contrats d'emprunts afférents à ces offres du Crédit Agricole Alpes-Provence ainsi que l'ensemble des documents nécessaires à leur mise en œuvre.

Par : **POUR : 33 voix – Unanimité des suffrages exprimés**

7. Délibération n°115/2018 - Evolution de taux – Régime de la TVA sur marge – ZA Massane 2 Saint-Rémy de Provence

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil communautaire :

- **d'approuver** le nouveau tableau joint à la présente délibération indiquant le montant de la TVA sur marge des lots de la ZA de la Massane 2 restant à commercialiser ;
- **d'encaisser** les recettes HT résultant des cessions de lots au chapitre 70-article 7015 du budget annexe ZA de Saint-Rémy de Provence, sachant que la TVA collectée est reversée directement au comptable public de la CCVBA.

Par : **POUR : 33 voix – Unanimité des suffrages exprimés**

8. Délibération n°116/2018 - Evolution de taux – Régime de la TVA sur marge – ZA Les grandes terres Eygalières

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil communautaire :

- **d'approuver** le nouveau tableau joint à la présente délibération indiquant le montant de la TVA sur marge des lots de la ZA Les Grandes Terres restant à commercialiser ;
- **d'encaisser** les recettes HT résultant des cessions de lots au chapitre 70-article 7015 du budget annexe extension ZA Eygalières, sachant que la TVA collectée est reversée directement au comptable public de la CCVBA.

Par : **POUR : 33 voix – Unanimité des suffrages exprimés**

9. Délibération n°117/2018 – Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement (DSIL) 2018 – Contrat de ruralité – Acquisition de deux broyeurs mobiles et de deux véhicules plateaux

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil communautaire :

- **de solliciter** l'aide financière à hauteur de 27 333 € de l'Etat dans le cadre de la DSIL 2018- contrat de ruralité pour acquérir deux broyeurs mobiles et deux camions plateaux ;
- **de s'engager** à ce que la CCVBA supporte a minima 20 % d'autofinancement sur ce projet ;

- **d'autoriser** Monsieur le Président, en tant que personne responsable, à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier et la convention financière relative au contrat de ruralité.

Par : **POUR : 33 voix – Unanimité des suffrages exprimés**

10. Délibération n°118/2018 – Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement (DSIL) 2018 – Contrat de ruralité – Acquisition de conteneurs et de Points d'Apports Volontaires (PAV)

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil communautaire :

- **de solliciter** l'aide financière à hauteur de 60 000 € de l'Etat dans le cadre de la DSIL 2018- contrat de ruralité pour acquérir des conteneurs de déchets et mettre en place des Points d'Apports Volontaires (PAV) ;
- **de s'engager** à ce que la CCVBA supporte a minima 20 % d'autofinancement sur ce projet ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président, en tant que personne responsable, à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier et la convention financière relative au contrat de ruralité.

Par : **POUR : 33 voix – Unanimité des suffrages exprimés**

11. Délibération n°119/2018 – Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement (DSIL) 2018 – Contrat de ruralité – Reprise de réseaux d'eau potable et d'assainissement à Mourières

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil communautaire :

- **solliciter** l'aide financière à hauteur de 55 890 € de l'Etat dans le cadre de la DSIL 2018 - contrat de ruralité pour les travaux de reprise des réseaux d'eau potable et d'assainissement des rues Bergères, 8 mai 1945 et Jean Colas ;
- **s'engager** à ce que la CCVBA supporte a minima 20 % d'autofinancement sur ce projet ;
- **autoriser** Monsieur le Président, en tant que personne responsable, à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier et la convention financière relative au contrat de ruralité.

Par : **POUR : 33 voix – Unanimité des suffrages exprimés**

12. Délibération n°120/2018 – Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement (DSIL) 2018 – Contrat de ruralité – Musée de l'amande à Eygalières : création et développement de contenus et d'interfaces numériques

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil communautaire de :

- **solliciter** l'aide financière à hauteur de 24 000 € de l'Etat dans le cadre de la DSIL 2018- contrat de ruralité pour la conception et le développement de l'interface et du contenu numérique du musée de l'amande à Eygalières ;
- **s'engager** à ce que la CCVBA supporte a minima 20 % d'autofinancement sur ce projet ;
- **autoriser** Monsieur le Président, en tant que personne responsable, à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier et la convention financière relative au contrat de ruralité.

Par : **POUR : 33 voix – Unanimité des suffrages exprimés**

13. Délibération n°121/2018 – Demande de subvention du Syndicat AOP huile d'olive et olives de la Vallée des Baux de Provence – Collège des saveurs

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil communautaire de :

- **d'attribuer** une subvention exceptionnelle de 5 000 € à l'association du Syndicat AOP huile d'olive et olives de la Vallée des Baux de Provence – Collège des saveurs ;
- **précise** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget 2018 de la CCVBA ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président, en tant que personne responsable, à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.

Par : **POUR : 33 voix – Unanimité des suffrages exprimés**

14. Délibération n°122/2018 – Modification du règlement des astreintes et des permanences

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil communautaire de :

- **de modifier** le régime des astreintes et des permanences de la CCVBA selon les modalités précisées dans le règlement des astreintes et permanences annexé,
- **de préciser** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget – chapitre 012, article 64118 (pour les titulaires) et article 64138 (pour les contractuels),
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, en tant que personne responsable, l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

Par : **POUR : 33 voix – Unanimité des suffrages exprimés**

15. Délibération n°123/2018 – Création de trois emplois permanents- un adjoint administratif territorial et deux adjoints techniques territoriaux

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil communautaire de :

- **créer** un emploi permanent d'adjoint administratif territorial à temps complet et deux emplois permanents d'adjoints techniques territoriaux à temps complet.
- **modifier** le tableau des effectifs théoriques en conséquence ;
- **préciser** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la Communauté de communes, au chapitre 012, articles 64111 et suivants selon le cas, fonction 812 et fonction 090 ;
- **autoriser** Monsieur le Président, en tant que personne responsable, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

Par : **POUR : 33 voix – Unanimité des suffrages exprimés**

16. Délibération n°124/2018 – Création de deux emplois non permanents – un adjoint administratif territorial et un adjoint technique territorial

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil communautaire de :

- **créer** de deux emplois non permanents, un adjoint administratif territorial à temps complet et un adjoint technique territorial à temps complet à compter du 1^{er} août 2018 ;
- **modifier** le tableau des effectifs théoriques en conséquence ;
- **préciser** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la Communauté de communes, au chapitre 012, articles 64131 et suivants selon le cas, fonction 820 et fonction 020 ;
- **autoriser** Monsieur le Président, en tant que personne responsable, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

Par : **POUR : 33 voix – Unanimité des suffrages exprimés**

17. Délibération n°125/2018 - Création d'un emploi contractuel de droit privé – contrat à durée indéterminée à temps complet - Budget annexe "Régie - service eau CCVBA"

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil communautaire de :

- **de créer** un emploi contractuel à durée indéterminée de droit privé à temps complet, et ce, à compter du 1^{er} septembre 2018 ;
- **de préciser** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget annexe "Régie - service eau CCVBA" de l'année 2018 au chapitre 012, articles 6411 et suivants ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président, en tant que personne responsable, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

Par : **POUR : 33 voix – Unanimité des suffrages exprimés**

18. Délibération n°126/2018 - Création d'un emploi contractuel de droit privé – contrat à durée déterminée à temps complet - Budget annexe "Régie - service assainissement CCVBA"

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil communautaire de :

- **de créer** un emploi contractuel à durée déterminée de droit privé à temps complet, et ce, à compter du 1^{er} septembre 2018 ;
- **de préciser** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget annexe "Régie - service assainissement CCVBA" de l'année 2018 au chapitre 012, articles 6411 et suivants ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président, en tant que personne responsable, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

Par : **POUR : 33 voix – Unanimité des suffrages exprimés**

19. Délibération n°127/2018 – Déclaration sans suite du marché de travaux de la ZA de la Gare

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil communautaire de :

- **déclarer sans suite** le marché public à procédure adaptée portant les travaux de requalification de la zone de la Gare à Saint-Rémy de Provence pour motif d'intérêt général ;
- **prendre acte** de la nécessité de publier une nouvelle consultation sous la forme d'un marché public à procédure adaptée conformément à l'article 27 du décret n° 2016-360 en date du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics consistant à répondre aux besoins de travaux de requalification de la zone de la Gare à Saint-Rémy de Provence

Par : **POUR : 33 voix – Unanimité des suffrages exprimés**

La séance a été levée à 19h 30.

Le Président
Hervé CHERUBINI

